

LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

Une publication du SER d'Alger
n°118 – Janvier - Février 2024

Inflation

Hausse de l'inflation de 9,3 % à Alger

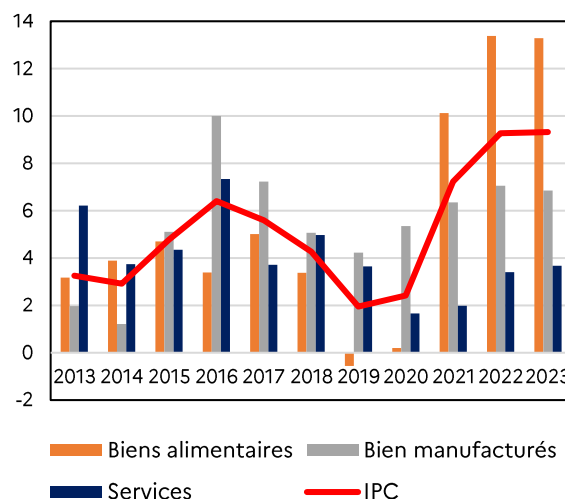
Les [données](#) publiées par l'ONS font état d'une inflation de 9,32 % en 2023 pour la ville d'Alger, contre 9,27 % en 2022.

L'analyse des composantes de l'inflation révèle une forte augmentation des prix des biens alimentaires (+13,3%), principalement attribuable à la hausse des prix des produits agricoles (+22,1 %) et des produits alimentaires industriels (+4,5 %). Ces biens, représentant 43 % du panier de consommation moyen algérien, sont influencés par la dynamique mondiale des cours des matières premières. Parallèlement, les prix des biens manufacturés (40 % du panier total de consommation) ont également augmenté, atteignant +6,9 % sur un an. En revanche, la progression des prix des services (17 % du panier de consommation) a été plus modérée, s'élevant à +3,8 %.

**L'inflation est en constante
augmentation, passant de 2 % en
2019 à un rythme de 9,3 % en
2023**

Au cours des dix dernières années en Algérie, [l'évolution de l'indice des prix à la consommation](#) (IPC) a connu trois périodes distinctes : une première phase d'inflation entre 2014 et 2016, suivie d'une phase de désinflation entre 2016 et 2019, et enfin, une reprise de l'inflation depuis 2019. En 2016, l'inflation a atteint son pic à 6,4 %, en raison notamment de la baisse des recettes pétrolières et gazières et de la hausse des importations. Entre 2016 et 2019, l'inflation a diminué pour atteindre son plus bas niveau en 2019 à 2 %. Depuis lors, l'inflation est en constante augmentation, passant de 2,4 % en 2020 à 9,32 % en 2023.

**Évolution annuelle de l'IPC par
catégories de biens et services (%)
depuis 2013**
Source : ONS



Cette dernière touche particulièrement les biens alimentaires et surtout des produits essentiels de large consommation (à l'exception de ceux à prix fixe soutenu par l'État, comme l'huile, le sucre, ou encore le pain et les céréales) tels que le riz, les fruits et légumes, la viande et la volaille.

Les données de l'ONS disponibles font état fin 2023 d'un relèvement des prix de certains produits, essentiellement les viandes et abats de mouton (+34,9 % - 2^{ème} poste de la catégorie des biens alimentaires), la volaille (+24,7 % - 5^{ème} poste de la catégorie des biens alimentaires), les légumes (+16,2 % - 4^{ème} poste de la catégorie des biens alimentaires).

Les fruits, les légumes et la viande, produits localement, ont vu leurs prix augmenter du fait notamment de la sécheresse et du manque de pluviométrie. Ces facteurs climatiques ont provoqué une réduction de l'offre sur ces produits, ce qui a contribué à augmenter mécaniquement leurs prix. À cela s'ajoute l'exposition de l'Algérie à l'inflation importée, causée à la fois par les tensions sur le marché du fret maritime et la hausse des prix des produits alimentaires, reflétée par l'indice FAO. Entre 2021 et 2022, [ce dernier a progressé de 3,9 %](#).

Dans le même temps, la dépréciation continue du dinar face aux devises étrangères observée entre 2021 et 2022 (le dinar a chuté de 5,1 % face au dollar), renchérit mécaniquement le prix des biens importés.

L'inflation devrait néanmoins ralentir à compter de cette année. Pour mémoire, dans leur prévision, les autorités algériennes prévoient une inflation qui s'établit à 8,3 % pour l'année 2024 (loi de finances 2024), similaire aux chiffres de la Banque mondiale qui estime une inflation à 8,6 %, mais au-dessus des chiffres du FMI qui anticipe une inflation de 6,8 % pour la même année.

Commerce bilatéral

Hausse des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie

[Selon les données des Douanes françaises](#), les échanges commerciaux franco-algériens confirment leur progression et affichent une hausse de 5,3 % en 2023. Ils s'établissent désormais à 11,8 Mds EUR, contre 11,2 Mds EUR en 2022.

Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des importations françaises de biens algériens (+8 %, à 7,3 Mds EUR), portées par les importations d'hydrocarbures (+15,3 %, à 6 Mds EUR), lesquelles sont composées à 51,8 % de gaz naturel, liquéfié ou gazeux (+30,1 % à 3,1 Mds EUR) et à 48,2 % de pétrole brut (5,6 % à 2,9 Mds EUR).

Les exportations françaises vers l'Algérie sont stables, avec une très légère contraction de 0,5 % à 4,49 Mds EUR (contre 4,51 Mds EUR en 2022). Secteur traditionnellement important des ventes françaises en Algérie, les exportations de **produits agricoles** (276 M EUR en 2023), désormais cinquième poste à l'exportation, enregistrent une évolution négative (-73,1%) par rapport à 2022. Principale composante du poste agricole depuis 2003, les céréales ont notamment vu leurs ventes reculer de 80 %, passant de 834 MEUR en 2022 à 166 MEUR en 2023. Cette trajectoire s'explique par l'entrée sur le marché des blés de la Mer Noire, russes en particulier, à la suite d'une modification fin 2021 du cadre normatif et technique régissant les importations de l'acheteur public disposant du monopole des achats de blé. Cette évolution est, en revanche, compensée par la bonne tenue, voire le net redémarrage, de la plupart des autres

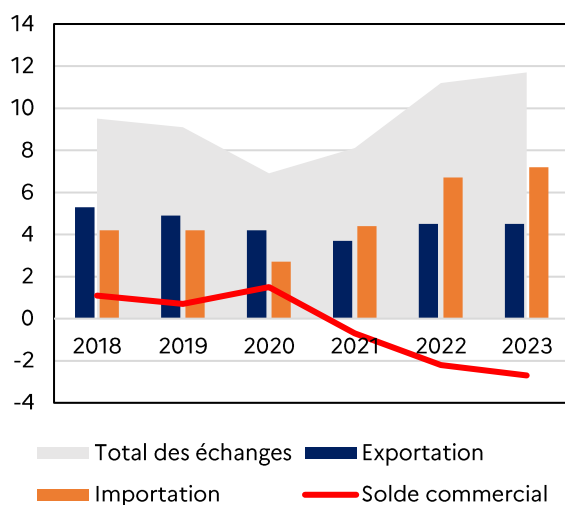
postes de vente français vers l'Algérie. Ainsi, les **produits industriels (1,9 Md EUR en 2023)**, qui représentent désormais le premier poste d'exportations françaises vers l'Algérie, avec 41,7 % du total des exportations vers l'Algérie, ont connu une hausse de 20,5 % par rapport à 2022. Les ventes d'**équipements mécaniques**, deuxième poste d'exportation, ont enregistré une augmentation de 16,9 % pour s'établir à 1 Md EUR (contre 879 MEUR en 2022). Quant au troisième poste d'exportation, les **matériels de transport**, ils s'établissent à 863 MEUR (+21,8 % par rapport à 2022). Enfin, les produits des **industries agroalimentaires**, quatrième poste à l'exportation, passent de 305 MEUR à 408 MEUR, enregistrant l'une des plus fortes progression sur la période, de 33,6 %.

La forte progression des importations françaises depuis l'Algérie et la stabilité des ventes françaises a mécaniquement pour conséquence la dégradation du solde commercial français, celui-ci se creusant de 33,3 %, passant de 2,1 Mds EUR en 2022 à 2,8 Mds EUR en 2023.

L'Algérie conserve en revanche, en 2023, sa place de second marché de destination des ventes françaises en Afrique.

L'évolution du commerce bilatéral franco-algérien (en Mds EUR) depuis le 2018

Source : Douanes françaises



Assurance

Un secteur prometteur engagé dans un processus de réforme

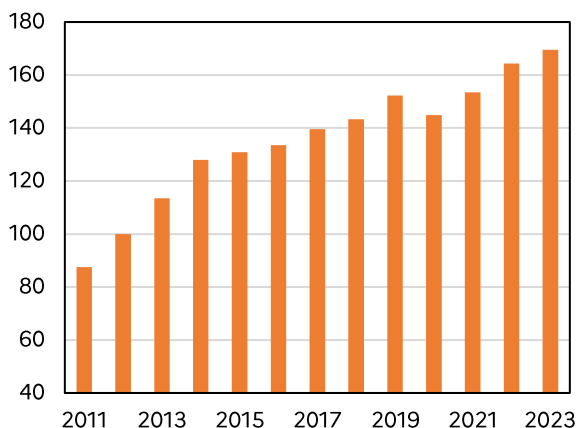
Comparé aux standards internationaux, le secteur de l'assurance en Algérie reste encore marginal en terme de pénétration. [Selon la compagnie de réassurance Swiss Re](#), l'Algérie affichait un taux de pénétration (volume des primes/PIB) de 0,6 % en 2022 ce qui la plaçait au 84^e rang sur un total de 87 pays, derrière le Maroc (3,9 %), la Tunisie (2,2 %) et à un niveau similaire à celui de l'Égypte. Dans le détail, il s'avère que c'est le segment de l'assurance vie qui est peu développé en Algérie, son taux de pénétration est de 0,07 %, contre 1,43 % au Maroc, 0,42 % en Tunisie, 0,33 % en Égypte et 1,48 % dans les pays émergents. Selon les analystes, le développement du secteur est limité structurellement par des considérations culturelles et par une forte solidarité familiale et communautaire ; en cas de problème chaque sinistré est assisté et aidé, de diverses manières, par son entourage et notamment par sa famille.

[Selon les données du Conseil National des Assurances](#), les prévisions pour l'année 2023 affichent un chiffre d'affaires total du secteur en hausse de 3,1 % à 169,5 Mds DZD (1,17 Md EUR) par rapport aux chiffres réalisés de 2022. La part de l'assurance de dommages (dont l'automobile et l'incendie en compose plus de 90 %) représente 86 % du chiffre d'affaires du secteur et devrait croître de 2,9 % sur la période du fait en grande partie de la branche automobile (+4,7 %). Dans le même temps, l'assurance de personnes (vie, prévoyance, assistance, accident et maladie), représentant 10,3 % du marché, verrait son volume progresser de 2,8 %, du fait de la vigueur de la branche vie-décès (+6 %). Quant à la réassurance et l'assurance *Takaful* (assurance islamique basée sur les normes et règles de la charia), elles représentent 4,6 % et 0,1 % du marché

et devraient progresser de 7,4 % et de 256,4 % respectivement. Le marché est largement dominé par les acteurs publics, qui en 2022 détenaient 70,3 % du marché alors que 21,3 % était détenu par des sociétés privées et 8,4 % par des sociétés mixtes. Le pays compte actuellement 25 sociétés d'assurance dont neuf sociétés publiques (dont un monopole public de réassurance), huit sociétés privées et quatre à capitaux mixte. Le secteur est composé de deux sociétés mutualistes publiques (CNMA et sa filiale Le Mutualiste) et de deux sociétés dites *Takaful*. Les cinq premiers groupes d'assurance sont tous publics (SAA, CAAT, CAAR, CNMA, CASH), le premier groupe privé étant la CIAR (6,5 % de part de marché avec sa filiale). À noter que la société Alliance est la seule société privée à avoir placé une partie de son capital (20 %) sur la bourse d'Alger.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur de l'assurance (en Mds DZD)

Source : CNA



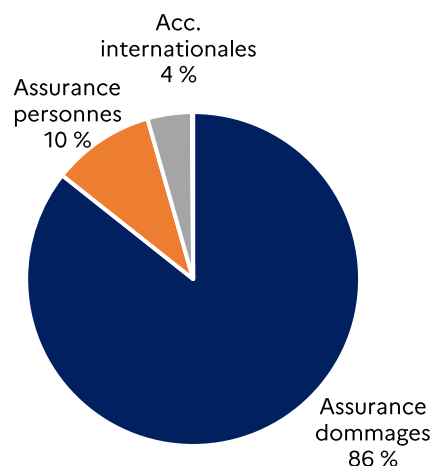
Depuis 2014, la croissance du secteur s'est ralentie : alors que le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires s'élevait à 13,5 % sur la période 2005-2013, il est de 3,2 % sur la période 2014-2023 avec un ralentissement marqué depuis 2019 (l'année 2020 a vu le chiffre d'affaires en baisse de 4,8 %). Cette chute s'explique par la baisse du cours des hydrocarbures à partir de 2014 et de ses conséquences sur de nombreux segments de l'assurance en

plein développement jusqu'alors : transport de marchandises, automobile, pertes d'exploitation, etc. et plus récemment par le Covid.

Selon les analystes, le secteur pâtit également d'une mauvaise réputation en raison de nombreux impayés (depuis 1995 le taux de règlement des sinistres n'est que de 30 %) et retards sur le segment de l'assurance automobile, celui-ci étant bien souvent le seul produit d'assurance des ménages. L'insuffisance de produits d'épargne nationaux et d'instruments financiers nécessaires à l'activité de l'assurance du fait d'un marché financier limité constituent également un obstacle pour le secteur.

Répartition du chiffre d'affaires 2023 du secteur selon l'activité

Source : CNA



Néanmoins, dans le but d'améliorer l'attractivité du secteur, dont les potentialités sont indéniables, une nouvelle loi sur les assurances pourrait être adoptée prochainement. Le texte remplacera la dernière loi en date de 1995 modifiée et complétée à plusieurs reprises depuis 2004. Le document final rassemblerait dans un seul et même texte l'arsenal législatif déjà existant et de nouvelles dispositions réglementaires. Les nouveautés concerneraient en particulier : la création d'une autorité indépendante de régulation du marché, la réintroduction de l'assurance obligatoire pour les marchandises et

équipements importés par voie maritime ou aérienne, l'extension de l'assurance incendie obligatoire au secteur privé, la généralisation du règlement amiable pour les sinistres automobile et la facilitation des procédures d'indemnisation pour les victimes des catastrophes naturelles. Ce nouveau cadre juridique, couplé avec la croissance démographique, l'émergence de nouveaux produits et la numérisation du secteur, devrait permettre au secteur d'approcher son plein potentiel, estimé à plus de 6 Mds USD (contre 1,2 Md actuellement) selon la revue [Middle East Insurance Review](#).

Hydrocarbures

La production de pétrole entame une baisse en rythme annuel...

Dans son [rapport mensuel](#) du mois de février 2024, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) fait état des prix et de la production de pétrole de ses membres. Alors qu'il avait atteint une moyenne de 99,9 USD/b en 2022, le panier moyen de l'OPEP a chuté de 16,9 % en un an, pour s'établir à 83 USD/b en 2023. De manière similaire, le baril de pétrole algérien (*Sahara Blend*) a également subi une diminution, de 19,6 % en glissement annuel, passant d'une moyenne de 104,1 USD/b en 2022 à 83,7 USD/b en 2023.

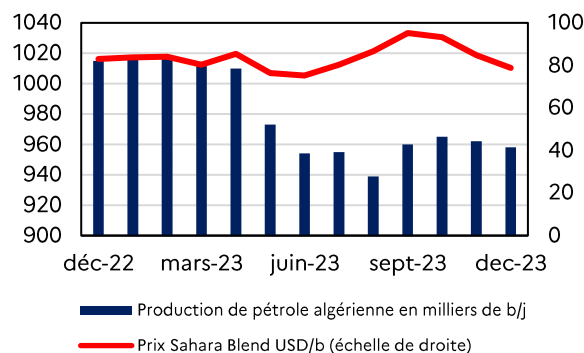
En matière de production pétrolière, en 2023, l'Algérie a, dans le cadre de ses engagements au sein de l'OPEP+, fait état de baisses successives de production : -48 000 b/j à partir de mai, puis -20 000 b/j en juillet, et enfin -51 000 b/j en décembre, conduisant ainsi la production algérienne à diminuer de 3,8 % entre 2022 et 2023 (passant de 1 015 833 b/j à 976 750 b/j).

Par ailleurs, dans le contexte de la récente [annonce](#) de l'OPEP+ concernant la prolongation des coupes unilatérales de

production pour le 2^e trimestre 2024, la production de l'Algérie sera encore réduite de 51 000 b/j, avec un quota de production établi à 908 000 b/j jusqu'à fin juin 2024.

Évolution de la production de pétrole et du prix du baril algérien (*Sahara Blend*) 2022-2023

Source : OPEP



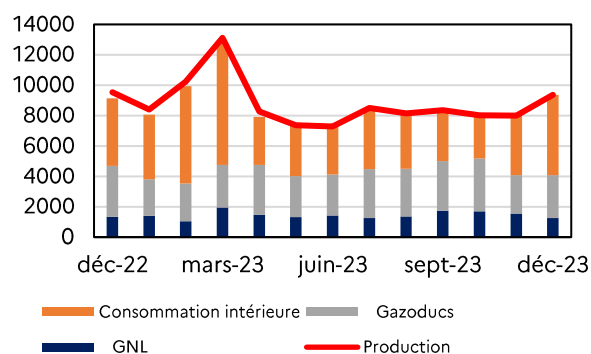
... alors que la production de gaz est orientée à la hausse

Selon les dernières données disponibles, pour l'année 2023, d'après les informations publiées par [IODI](#), la production de gaz algérien a augmenté de 8,6 % pour s'établir à 105 Mds m³, contre 96,7 Mds m³ en 2022.

Malgré une évolution de 14 % de la consommation induite par rapport à 2022, la hausse de la production gazière profite principalement aux exportations de GNL, celle-ci enregistrant une augmentation de 36,7 %, passant de 12,8 Mds m³ en 2022 à 17,5 Mds m³ en 2023.

Évolution de la production, de la consommation et des exportations de gaz algérien (millions de m³)

Source : JODI



MACF

L'impact du MACF semble encore relativement mesuré pour l'Algérie.

Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières ([MACF](#)), également connu sous l'acronyme anglais CBAM (*Carbon Border Adjustment Mechanism*) est un nouvel instrument réglementaire européen qui vise à soumettre les produits importés dans le territoire douanier de l'Union européenne à une tarification du carbone équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces produits. L'objectif premier de ce dispositif est de lutter contre les fuites de carbone, dans un contexte de renforcement de l'ambition climatique au niveau européen.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, le MACF est entré en vigueur, dans une phase transitoire, ne s'appliquant qu'à certaines marchandises dites « simples », fortement exposés au risque de fuite de carbone : acier, ciment, aluminium, engrais azotés et hydrogène. Ces secteurs représentent en cumulé environ la moitié des émissions industrielles dans l'UE. L'objectif affiché de la Commission est cependant d'élargir progressivement ce périmètre de marchandises à d'autres secteurs de l'industrie, notamment le raffinage et la chimie.

À ce stade, l'impact du MACF est relativement mesuré pour l'Algérie. En effet, bien que l'UE soit son premier client, l'essentiel des exportations algériennes vers l'UE concernent les hydrocarbures (plus de 90 % du total des exportations algériennes en direction du marché européen), qui ne sont pas encore concernées. Les petites quantités exportées par l'Algérie de marchandises visées par le MACF (aciers, ciment, engrais), pourront à l'avenir s'intensifier à mesure de l'augmentation et

de l'adaptation en cours des capacités de production algériennes.

Par ailleurs, l'Algérie a manifesté son intérêt pour exporter son surplus d'électricité en Europe – secteur couvert par le MACF – et qui devra donc s'y adapter si elle veut pénétrer le marché intérieur de l'énergie.

Dans cette perspective, les autorités algériennes se mobilisent pour informer les opérateurs économiques ; cette politique de sensibilisation s'inscrit par ailleurs dans le cadre du partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie entre l'Algérie et l'Union européenne.

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1 ^{er} juillet 2022, ONS, en millions d'habitants)	45,4
PIB/habitant en USD PPA 2017 (2023, FMI, en milliers de USD)	12,87
Indice de développement humain (2021, PNUD)	0,745 (91 ^e /191)
Taux de chômage (2022, Banque mondiale, en pourcentage)	11,6
Taux de change moyen EUR/DZD (28 février 2024, Banque d'Algérie)	145,48
Taux de change moyen USD/DZD (28 février 2024, Banque d'Algérie)	134,49
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – janvier 2024, OPEP, USD/b)	81,36
Notation Coface (Risque Pays - Avril 2023)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2022	2023 (p)	2024 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (USD, prix courants)	4 306	4 874	5 130
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	3,2	3,8	3,1
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	3,9	3,5	3,4
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	9,3	9	6,8
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-2,9	-8,6	-12
	Dettes publiques brutes (% du PIB)	55,6	55,1	58,8
	Dettes extérieures brutes (% du PIB)	1,5	1,4	1,5
Comptes Externes	Importations de biens et services (Mds USD)	46,7	52,6	58,7
	Exportations de biens et services (Mds USD)	69,1	60,9	60,8
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	22,4	8,3	2,1
	Balance courante (Mds USD)	19,1	6,5	-

Source : FMI (REO octobre 2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique d'Alger

chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Alger

Abonnez-vous : chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr